



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 8 avril 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27  
E-mail : [astride.erman@moselle.gouv.fr](mailto:astride.erman@moselle.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
1 rue de l'esplanade  
57160 Scy-Chazelles

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant le lotissement impasse ruisseau de la Fontaine sur la commune de Scy-Chazelles – Affichage en mairie

**RÉF.** : Dossier n° 57-2021-00450 - Dossier PE – 3220 Zone Inondable - Scy-Chazelles

**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Lotissement impasse du ruisseau de la Fontaine  
Commune de Scy-Chazelles**

Ce dossier a été déposé par : AKITA Promotion Immobilière

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2021-00409 en date du 12 août 2021
- le courrier de notification d'accord au pétitionnaire

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à AKITA Promotion Immobilière valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez et me préciser les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER